

COMMUNE DU BOIS D'OINGT

Réunion du Conseil Municipal – Séance du 8 septembre 2016

Présents:

Jean-Yves TRINCAT, Jean VILLETTE, Édith PLANET, Georges CHAVEROT, Véronique MONTET, Yves CLAIR, Séverine BERTHONECHE, Roland CHARDON, Catherine CHAVANELLE, Jean-Michel DUMONT, Gérard GABERT, Dominique MECHIN, Marie-France ROCHARD, Pascal TERRIER.

Excusés:

Annie MAZARD (pouvoir donné à Dominique MECHIN)
Piéric PROST, Laurent SEVE, Williams THOMAS, Patricia THILLARDON

1/ Intervention de Pierre MAREY pour le plan désherbage

Pierre MAREY, technicien SMRPCA (Syndicat mixte pour le réaménagement de la plaine des Chères et de l'Azergues) a présenté le plan de désherbage suite à l'engagement de la commune à ne plus utiliser de produits chimiques (Charte Zéro phyto signée en avril 2016 dans le cadre de l'Agenda 21).

Acquisition de nouveau matériel de désherbage qui sera subventionné à 80% par l'agence de l'eau.
Réflexion sur les solutions alternatives pour privilégier des espèces naturelles et faciles d'entretien (ex.: opter pour des plantes couvre sol) dans le Clos Pichat, cimetières ...

2a/ Mise en révision du Plan d'Occupation des Sols suite à l'annulation par le Tribunal Administratif de la délibération du 15 mai 2014 approuvant le PLU

L'annulation du PLU a pour conséquence de remettre en action le Plan d'Occupation des Sols (POS). L'urgence actuelle est de relancer la révision du POS.

Durée de la nouvelle procédure : 18 mois

Enquête publique prévue : Février 2017

Le bureau d'étude en charge de cette révision sera à nouveau « L'Atelier du triangle » pour raison économique et de temps.

>>> Vote : Pour : 14 Contre : 1 Abstention : 0

2b/ Création de la Commission PLU

La commission créée est la suivante :

- Jean VILLETTE
- Georges CHAVEROT
- Jean-Yves TRINCAT
- Dominique MECHIN
- Laurent SEVE
- Marie-France ROCHARD
- Yves DUMAS
- Jacques PROST
- Sophie GARCIA

4/ Harmonisation des abattements pour les impôts locaux 2017 (Commune Nouvelle)

Taxe d'habitation charges des familles :

	Le Bois d'Oingt	Saint Laurent d'Oingt	Oingt	Proposition Commune Nouvelle
Pour 2 personnes à charge	15 %	10 %	10 %	15 %
Pour 3 personnes à charge	25 %	15 %	15 %	25 %

Personne handicapée : (Inexistant actuellement) : Création d'un abattement de 10 %

Dégrèvement de 50 % pour l'installation de jeune agriculteur pendant 5 ans.

>>> Voté à l'unanimité.

La commune nouvelle est en attente de l'arrêté préfectoral de fusion.

Rappel :

1) Les communes nouvelles regroupant au plus 10 000 habitants (ou l'ensemble des communes d'une communauté de moins de 15 000 habitants) sont exonérés de la baisse de DGF si les délibérations des communes sont prises avant le 30/06/2016 et l'arrêté du préfet pris avant le 30/09/2016

Garanties de percevoir sur la période 2017-2019 les montants de DGF (dotation forfaitaire + péréquation) que percevaient chaque commune avant de se regrouper.

2) Bonification de la dotation forfaitaire de 5% pendant 3 ans pour les communes nouvelles populations ayant entre 1 000 et 10 000 habitants créées avant le 30/09/2016 (délibérations des communes avant le 30/06/2016).

3) Garanties de percevoir, à compter de l'année de leur création, et sans limitation de durée, les montants de dotation de solidarité rurale (DSR) que percevaient chaque commune avant de se regrouper.

4) Lorsque la commune nouvelle se substitue à une communauté de moins de 15 000 habitants, elle perçoit l'ancienne dotation d'intercommunalité (dotation de consolidation).

5) Les transferts de biens, droits et obligations résultant de la création de la commune nouvelle, quel que soit son périmètre, sont exemptés de tout droit, taxe, salaire ou honoraire.

6) Les communes nouvelles bénéficient d'un versement au titre du FCTVA l'année même des dépenses.

7) La DETR soutient les projets d'investissement des communes nouvelles (circulaire aux préfets)

8) La commune nouvelle est exonérée pendant 3 ans du prélèvement pour insuffisance de logements sociaux

(Source : Référence du document : E146 - Site internet : www.mairieconseils.net)

5/ Questions diverses

- Roland CHARDON :
 - o Tri sélectif mis en place par Cap Génération sur la place : Pas concluant suite à une mauvaise utilisation
 - o Bâtiment « Rose des sables » : Démolition prévue en septembre
 - o Travaux de la remise en état de la rue Jean Goujon : Prévus en novembre
- Pascal TERRIER :
 - o Détériorations et nuisances constatées au niveau de l'ancienne église et de la traboule
 - o Stationnement non respecté sur la place de l'ancienne église
 - o Ambroisie : 2 cas détectés sur la commune – Obligation du propriétaire de faucher
- Marie-France ROCHARD :

- Parc Pichat : Poubelles pleines : Mise en place d'un bac à l'entrée (J. VILLETTE)
- Sollicitation du CAUE pour la révision du PLU ?
 - Réponse JY TRINCAT : Pas de sollicitation du CAUE envisagée
- Edith PLANET :
 - Journal Buisantin : En cours de finalisation par la commission Info-Communication.
Distribution prévue : Fin Septembre / Début Octobre
 - Guide Vivre au Bois d'Oingt : En cours de réalisation suite aux changements actuels et continuels des commerces et professions libérales
Distribution : Courant Décembre

Séance levée à 22h15